https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/QANR5I.14QF10338I

## 14ème legislature

Question N°: 103386	De <b>M. Christophe Premat</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France )				Question écrite
Ministère interrogé > Développement et francophonie				Ministère attributaire > Développement et francophonie	
Rubrique >politique extérieure		<b>Tête d'analyse</b> >francophonie		Analyse > développement.	
Question publiée au JO le : 14/03/2017					

## Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du développement et de la francophonie sur la nécessité de travailler sur la piste d'une formalisation de l'engagement des États membres de l'OIF à introduire ou à réintroduire le français dans l'enseignement supérieur avec une coordination plus forte de l'Agence universitaire francophone afin de promouvoir davantage le français comme langue scientifique. Cette option peut être discutée en amont par le Conseil permanent de la francophonie afin qu'au prochain sommet de 2018, la France puisse présenter à ses partenaires francophones cette option. Il aimerait avoir son avis sur la possibilité d'initier un groupe de travail sur ce sujet. Les MOOC et la plateforme FUN pourraient contribuer au renforcement du rayonnement de la recherche scientifique francophone.